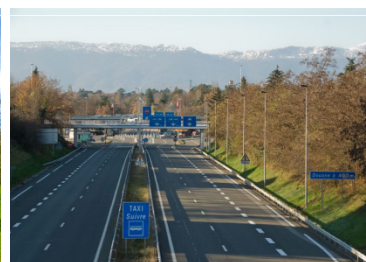
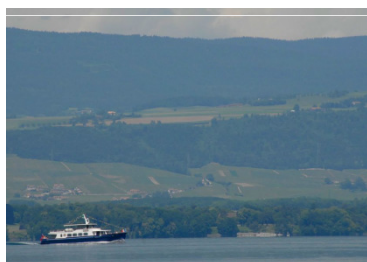
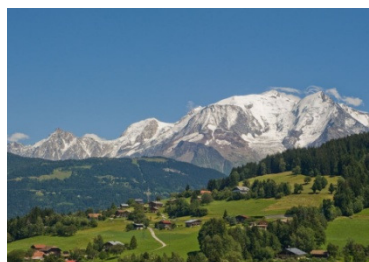


La Haute-Savoie, un département frontalier

Ouvert à l'international, frontalier avec la Suisse et l'Italie, le département de la Haute-Savoie, adhérent à la MOT depuis 2012, coopère avec les cantons de Genève, de Vaud et du Valais ainsi qu'avec la région autonome du Val d'Aoste, dans des domaines comme les transports, l'aménagement du territoire, le tourisme, l'éducation, la culture ou le sport. L'instance de coopération historique avec la Suisse est, depuis 1973, le Comité Régional Franco-Genevois. Il mène des travaux particulièrement innovants en matière d'observation statistique et de sécurité publique. En termes d'actualités, et au-delà de toutes les thématiques classiques de coopération, le CRFG va être amené à se prononcer sur la mise en place de mesures visant à développer les coopérations en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Membre du GLCT du Grand Genève, le conseil général concourt auprès de ces partenaires au développement de cette agglomération qui entend

mettre en œuvre un projet d'aménagement concerté à l'horizon 2030 destiné à garantir un rééquilibrage du territoire en matière d'emploi et d'habitat. L'agglomération franco-valdo-genevoise s'est également fixé comme objectif de développer un système de mobilité performant et respectueux de l'environnement. Au côté des cantons de Genève, de Vaud et du Valais et du conseil général de l'Ain, le département conduit, au sein du Conseil du Léman, plusieurs projets participant à l'émergence d'une identité lémanique forte. Récemment, cette coopération a permis d'élaborer une étude statistique apportant un éclairage sur le phénomène frontalier à l'échelle du bassin lémanique. Le schéma de cohérence lémanique des transports, quant à lui, met en perspective à l'horizon 2030 l'ensemble des projets de transports et études en cours portés par les collectivités suisses et françaises afin d'aider à leur mise en cohérence. [Lire la suite](#)



Les "Jeux de Genève", une rencontre fédératrice

Les Jeux de Genève ont vu le jour en 1940 pour permettre aux sportifs suisses de prendre part à des compétitions de niveau international, malgré la guerre. Douze éditions ont eu lieu jusqu'en 1951. L'évènement a été remis au goût du jour en 2012 par l'association genevoise des sports avec le soutien du canton de Genève, de la ville de Genève et de l'association des communes genevoises. En 2014, les 17 et 18 mai, ils se sont

ouverts pour la première fois à l'ensemble du territoire transfrontalier du Grand Genève, avec de nouveaux partenaires institutionnels*. 4000 jeunes sportifs du Grand Genève se sont ainsi réunis, avec une programmation de 32 disciplines sur une dizaine de sites. Dorénavant, ils auront lieu tous les deux ans et sont donc appelés à s'ancrer dans le calendrier de la région transfrontalière.

Ayant pour mission de rassembler, à travers le sport, la jeunesse du territoire transfrontalier dans une dynamique conviviale et positive, ils font la promotion des valeurs du sport de tolérance, de fair-play et d'échange, tout en mettant en avant une Europe concrète "vécue au quotidien". [Plus d'infos](#)

* District de Nyon, région Rhône-Alpes, conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie, ARC Syndicat mixte et Grand Genève.

ÉVÈNEMENTS

INSCRIPTIONS OUVERTES POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LA CONFÉRENCE-DÉBAT ANNUELLE DE LA MOT !

Ces événements se tiendront les 18 et 19 juin 2014 à Paris. Le thème de la conférence est le suivant : "Réseaux transfrontaliers : mutualiser les services et expérimenter l'Europe sur chaque frontière".

[Télécharger le programme.](#)

[S'inscrire en ligne.](#)

AUTRES ÉVÈNEMENTS

Forum de l'action internationale des collectivités, 3 et 4 juillet 2014 à Paris

Conférence "Regards croisés sur la prévention", du 11 au 13 juin 2014 à Bruxelles

Conférence "Post-Cold War Borders: Global Trends and Regional Responses", du 9 au 13 juin 2014 à Joensuu (Finlande) et St. Petersburg (Russie)

TransParcNet meeting, du 3 au 6 juin 2014 à la frontière franco-belge

16th Baltic Development Forum, 3 juin 2014 à Turku (Finlande), NB: Workshop "Smart solutions for smart cities"

Tous les événements sur : www.espaces-transfrontaliers.eu

Etude pour une maison transfrontalière France-Brésil



A la demande de la chambre de commerce et d'industrie de Guyane (CCIG), la MOT a réalisé, entre septembre 2013 et mars 2014, une étude de préfiguration d'une maison transfrontalière France-Brésil.

Lors de deux missions en Guyane et en Amapa (Brésil), l'équipe de la MOT a interrogé plus d'une cinquantaine d'acteurs français et brésiliens afin de déterminer les missions et les services proposés par la future maison transfrontalière, les partenaires et leur rôle respectif, les publics cibles, les moyens techniques et financiers à mobiliser pour monter ce projet.

La frontière Guyane-Brésil est une frontière méconnue et l'une des moins

"coopérantes" de chacune des frontières des deux pays. A la fois "poreuse" et "impermeable", européenne et sud-américaine, c'est une frontière complexe, qui est confrontée à des problèmes de franchissements non autorisés venant interférer régulièrement dans la vision commune transfrontalière des acteurs de part et d'autre.

Malgré des liens économiques ténus et des infrastructures de transport insuffisantes, les relations informelles de proximité sont foisonnantes et contrastent avec l'approche protocolaire et institutionnelle.

La méconnaissance réciproque, constatée dans la phase "diagnostic et entretiens" de l'étude, favorise une vision négative

qui rend difficile la conduite de projets durables.

Dans ce contexte, la MOT a proposé la création d'une maison transfrontalière multi-sites (Cayenne, Saint-Georges, Macapa) fonctionnant en réseau et à différents niveaux (local, interrégional et international). L'équipement proposerait une information non seulement économique mais étendue à de nombreuses thématiques : normes administratives et réalité institutionnelle du pays voisin, formations, tourisme, culture, coopération transfrontalière, etc. Les services au public pourraient prendre la forme de brochures bilingues, d'un service personnalisé et de l'organisation d'événements.

30^{ème} Congrès du GTE à Annemasse : Michel Charrat, réélu président



Le 30^{ème} Congrès du Groupement transfrontalier européen (GTE) s'est tenu à Annemasse le 30 avril, réunissant près de 1000 frontaliers franco-suisses. Avec 36 000 adhérents, le GTE a renouvelé sa confiance au président Michel Charrat. Malgré les changements négatifs intervenant cette année sur le statut du travailleur frontalier franco-suisse*, les nombreux dossiers portés et défendus par le GTE ont été rappelés : l'exonération de la CSG-CRDS, l'assurance maladie, l'indemnisation chômage à taux

plein, la tarification hospitalière à Genève, l'AVS facultative, la fiscalité du 2^{ème} pilier, la rétrocession chômage, la retraite française des frontaliers, etc. Christian Dupessey, maire d'Annemasse a souligné "le remarquable travail du GTE", et Michel Charrat de préciser : "Comme d'autres, nous aurions pu continuer le bras de fer avec le gouvernement, publier des contrevérités, protéger des intérêts individuels, vous convaincre qu'une solution juridique était envisageable ! Nous avons l'ultime conviction que nous vous

aurions conduit dans un chemin sans issue avec le risque de nuire au plus grand nombre". Et Christian Monteil, président du conseil général de Haute-Savoie, s'adressant à la salle : "Choisir Genève n'est pas la facilité. Vous avez pris le risque d'être le mal aimé. Vous méritez la reconnaissance, notamment pour les répercussions économiques que vous engendrez". **Plus d'infos**

* Fin du droit d'option de l'assurance maladie pour les frontaliers à compter du 1^{er} juin 2014 confirmée par le Gouvernement, modification de l'imposition à la source, votation du 9 février.

Elections

européennes : la MOT met en avant l'enjeu clé de la coopération transfrontalière !



Dans le cadre des élections européennes, la MOT a souhaité montrer comment la coopération transfrontalière répond aux défis actuels de cohésion sociale et territoriale, dans une Europe en manque de reconnaissance. Afin de mettre en avant la coopération transfrontalière dans les débats, elle a diffusé un communiqué de presse et un dossier de fiches projets qui témoignent des réalisations concrètes de l'Europe au quotidien.

[Le communiqué de presse](#)
[Les fiches projets](#)

L'enjeu du développement économique pour les territoires transfrontaliers

Avec le lancement d'un projet européen financé par le programme Europ'Act lors d'une conférence à Paris le 15 avril dernier, la MOT souhaite mettre en avant le thème du développement économique transfrontalier.

Dans les territoires transfrontaliers, confrontés à des différentiels qui sont autant de contraintes que d'opportunités, la coopération représente un potentiel encore peu investi par les acteurs privés et publics. Les évolutions politiques et institutionnelles en cours redéfinissent l'intervention des collectivités et confortent leur légitimité en termes de développement économique local, leur offrant ainsi la possibilité de se saisir d'une question déterminante pour leur avenir. L'enjeu pour les acteurs publics et privés est de passer d'une concurrence subie à une "co-opétition" maîtrisée, combinant coopération et concurrence. Une dynamique qui repose sur le fait de se rapprocher de son voisin car il apporte un "plus" ou comble un manque au développement.

Deux logiques :

- Si deux ou trois Etats avec différents systèmes se rencontrent sur une frontière il y a la possibilité pour les entreprises de "prendre ce qui est le mieux" dans chaque système. Ce qui semble à première vue être une difficulté peut devenir une opportunité, et les entreprises peuvent tirer profit des différences (choisir le système le mieux adapté à leur besoin, exploiter le potentiel multiculturel ou multilingue, etc.)
- La deuxième logique est celle de l'économie d'échelle. La coopération transfrontalière "agrandit" le territoire, pouvant permettre d'atteindre une masse critique, en termes d'équipements ou de services publics. L'une des retombées concerne la division des coûts d'investissement, en matière d'infrastructures, de laboratoires, souvent très coûteux dans les



secteurs innovants. Cette économie d'échelle peut s'appliquer aux clusters transfrontaliers recouvrant un secteur d'activité et rassemblant l'ensemble des acteurs concernés. Autre exemple : la mise en œuvre d'un marketing commun des entreprises peut accroître la visibilité et permettre de partager des dépenses.

Deux clés de réussite :

- Connaître le territoire transfrontalier, se connaître au sein de ce territoire
- Organiser la gouvernance du développement économique transfrontalier.

Plus d'infos sur le thème

Plus d'infos sur le projet

Le compte-rendu de la conférence



Projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.

La MOT soutient la fin du "roaming" en Europe

Le 3 avril 2014, le Parlement européen a adopté la proposition de règlement concernant la suppression des frais d'itinérance de la téléphonie mobile en Europe (roaming). La proposition doit encore être adoptée par le Conseil européen. L'itinérance est un marché artificiel et constitue un obstacle important à la fois pour la mobilité et le développement économique. Dans les territoires frontaliers plus particulièrement, elle entrave

lourdement la compétitivité des entreprises et va à l'encontre des droits des citoyens*. [Plus d'infos](#)



* Qui se connectent régulièrement aux réseaux téléphoniques de l'autre pays sans en être avertis.

Frontière Pologne-République tchèque

Le 27 mai 2014, la MOT est intervenue à Trutnov en République tchèque lors d'une conférence internationale consacrée aux "obstacles systémiques à la coopération transfrontalière polono-tchèque". Organisé dans le cadre du projet Interreg "Euregio PL-CZ", réseau de six eurorégions situées de part et d'autre de la frontière polono-tchèque, cet événement a rassemblé une centaine de

participants. Au cours de la conférence, ont été abordés les différents aspects de la coopération polono-tchèque, de l'analyse des problèmes rencontrés sur le terrain aux solutions apportées pour dynamiser les relations transfrontalières, notamment en vue de la nouvelle programmation des fonds européens 2014-2020.

[Plus d'infos sur la frontière](#)

REVUE DE PRESSE

▲ A Lappeenranta, les orphelins du rouble

Le Monde, 13 mai

Dossier spécial : A L'EST, DU NOUVEAU 1/5 - Voyage le long de la frontière orientale de l'Union européenne. Aujourd'hui, la Finlande.

"Vu du toit de son bâtiment principal, le poste-frontière de Vaalimaa, à l'extrême sud-est de la Finlande, n'est qu'un immense chantier. A gauche, les bulldozers tracent les 34 voies où se répartiront, dans quelques mois, les files de voitures et de minibus russes en provenance de la région de Saint-Petersbourg, à 200 kilomètres de là. A droite, les ouvriers achèvent de poser le toit de la gare routière qui abritera les contrôles des camions qui passeront à vide, venus de l'Est pour aller chercher leurs marchandises dans les ports de la côte finlandaise."

▲ Projet BRIDGE - Signature du protocole d'entente entre Douvres et Calais

Echos du Comité des Régions, 24 avril

"Les représentants des ports de Douvres et Calais ont renforcé leur partenariat par la signature d'un protocole d'entente, en présence du Comté du Kent et de Gilles Pargneaux, député européen à la Commission transport et tourisme. [...] George Jenkins, Président du Conseil d'Administration du Port de Douvres, a insisté sur l'interdépendance des deux ports et a mis en lumière la nécessité pour eux de travailler ensemble pour relever les défis futurs."

▲ La voie verte poursuit son bonhomme de chemin du côté de la frontière

La Voix du Nord, 6 mai

"En novembre, Belges et Français inauguraient la passerelle Maere, qui franchit le canal de Furnes à hauteur de la frontière entre les deux pays. Six mois plus tard, un nouveau tronçon de 300 mètres est présenté, la "voie verte de Ghyselde", qui prolonge un peu plus encore cet itinéraire dédié aux déplacements doux transfrontaliers."

▲ Petits pas vers un RER franco-germano-suisse

Le Moniteur, 30 avril

"La mise en service de l'extension allemande du tramway de Bâle, en décembre prochain, précèdera le démarrage du chantier de prolongation du même réseau vers la France, en 2015."

▲ Quand le courant viendra de Lorraine, voire d'Allemagne !

L'Ami du peuple Hebdo, 11 mai

"RTE (Réseau technique d'électricité) qui gère la circulation de l'électricité en Alsace et au-delà dans l'ensemble des régions françaises va investir 60 millions d'euros dans les deux prochaines années afin de sécuriser l'approvisionnement de l'Alsace en électricité [...]. Le réseau RTE est dimensionné pour à la fois importer de l'électricité d'Allemagne et aussi pour en exporter chez nos voisins, selon les besoins des deux pays, et plus particulièrement dans les régions transfrontalières."

▲ Archamps Mobileman.com, la première application touristique mobile franco-suisse

Le Messenger, 8 mai

Le 28 avril, [...] a été présenté] la première application touristique transfrontalière de la région lémanique."

▲ Hôpital de Cerdagne : accord-cadre entre la France et l'Espagne voté au Sénat

L'Indépendant, 25 avril

"[...] le Sénat a voté à l'unanimité le projet de loi autorisant l'accord-cadre entre la France et l'Espagne sur la coopération transfrontalière. [...] Grâce à cet accord-cadre, l'Hôpital de Cerdagne [va] enfin pouvoir ouvrir ses portes tout prochainement et accueillir les patients."

▲ Hendaye : un rail pour passer la frontière

L'Eclair des Pyrénées, 2 mai

"À partir du mois de juin, les trains régionaux aquitains (Ter) pourront se rendre jusqu'à Irun. Ils sont actuellement obligés de s'arrêter à Hendaye en raison de la différence d'écartement des voies. Le chantier de la pose d'un troisième rail a commencé, qui permettra de circuler de part et d'autre de la frontière sans difficulté."

Études de quatre lignes ferroviaires franco-belges et franco-suisse

L'argent public se fait rare, y compris dans les transports publics. Cette pression financière engendre une remise en question des services ferroviaires dans les régions limitrophes et rurales, où le potentiel et la couverture sont modestes. La raison d'être de ces lignes ferroviaires fait la une des journaux. Par ailleurs, la politique de développement durable préconise le transfert du trafic de la route vers le rail. La réouverture de nombreuses lignes ferroviaires régionales figure donc depuis longtemps à l'agenda politique. L'auteur montre où se situent les obstacles et les limites juridiques, techniques, géopolitiques et du développement durable qui entravent la modernisation et la réouverture de lignes ferroviaires régionales. La méthode de planification proposée vise à dépasser la simple analyse coût-bénéfice.

Auteur: Markus Rieder, docteur en administration publique ; février 2014, 418p, 65€

[Résumé de l'étude](#) - [Pour commander l'ouvrage](#)



L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80
www.espaces-transfrontaliers.eu

Directeur de publication : Jean Peyrony
Réalisation : Domitille Ayrat

Photos : page 1 : CG74 Laurent Guette ;
page 3 : Pascaline Chombart 2014; Mamie
Tech – Tous droits réservés.

Pour vous abonner, modifier ou supprimer
votre abonnement :
www.espaces-transfrontaliers.eu

